

Vous pouvez utiliser cet outil d'autoévaluation pour estimer le pointage que vous pourriez obtenir en déposant une déclaration d'intérêt.

Le pointage obtenu grâce à l'outil d'autoévaluation est fourni à titre indicatif seulement et sur la base de vos réponses. Il vous permet d'évaluer les possibilités que vous receviez une invitation en fonction des renseignements soumis et ne constitue en aucun cas une garantie d'en recevoir une. En plus du pointage, lors d'exercices d'invitation, des critères d'invitation précis peuvent également être appliqués et leur respect est essentiel à l'obtention d'une invitation.

 Veuillez télécharger le PDF pour assurer le fonctionnement du pointage.

Si vous n'avez pas une épouse ou un époux ou une conjointe ou un conjoint de fait qui vous accompagne dans votre projet d'immigration, utilisez le formulaire [Outil d'autoévaluation SANS une personne conjointe ME-0104-2602](#).

Partie 1 — Personne requérante principale

1. Connaissance du français		Pointage
 Veuillez consulter l'Annexe 1 du formulaire pour comprendre comment remplir cette section.		
1.1	Évaluation de la compétence en français à l'oral	
	Compréhension orale	
	Expression orale	
1.2	Évaluation de la compétence en français à l'écrit	
	Compréhension écrite	
	Expression écrite	
2. Scolarité		
2.1	Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint ?	
2.2	Avez-vous un diplôme du Québec ? Si oui, quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu au Québec ? Passez ensuite à la section 3. Si non, passez à la question 2.3.	
2.3	Avez-vous amorcé un programme d'études pour lequel aucun diplôme du Québec n'a encore été obtenu ? Si oui, depuis combien de mois êtes-vous aux études ? Passez ensuite à la section 3. Si non, passez à la question 2.4.	
2.4	Avez-vous déjà terminé un programme d'étude au Québec pour lequel aucun diplôme n'a été accordé ? Si oui, combien de mois avez-vous passés au Québec pour un séjour d'études terminé, sans diplôme (échange étudiant, session à l'étranger, etc.) ? Si non, passez à la section 3.	

3. Expérience professionnelle



Cherchez le code de la [Classification nationale des professions \(CNP\)](#) qui correspond à votre [profession principale](#).

Identifiez le diagnostic de main-d'œuvre au Québec de votre [profession principale](#) selon la liste des [diagnostics de moyen terme pour les 516 professions de la Classification nationale des professions \(CNP\)](#). Cette information vous sera utile pour répondre à la question 3.3.

3.1	Combien de mois d'expérience professionnelle à temps plein (30 heures par semaine ou équivalent à temps partiel) avez-vous acquis, au Québec ou à l'extérieur , au cours des cinq dernières années ?		
3.2	Combien de mois d'expérience professionnelle à temps plein (30 heures par semaine ou équivalent à temps partiel) avez-vous acquis au Québec au cours des cinq dernières années ?		
3.3	Combien de mois d'expérience professionnelle à temps plein (30 heures par semaine ou équivalent à temps partiel) dans votre profession principale avez-vous acquis, au Québec ou à l'extérieur , au cours des cinq dernières années ?		
3.4	Si votre profession principale correspond à une profession inscrite dans la Liste des professions réglementées du Ministère et pour laquelle une autorisation d'exercice est requise au Québec, avez-vous ou avez-vous eu au cours des cinq dernières années une autorisation d'exercice ou une reconnaissance partielle ou complète de vos compétences délivrée par l'autorité de réglementation qui régit votre profession ?		

4. Régionalisation

4.1	Résidez-vous présentement au Québec à l'extérieur du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ? Si oui, passez à la question 4.2. Si non, passez à la question 4.5.		
4.2	Depuis combien de mois résidez-vous hors CMM ?		
4.3	Combien de mois d'expérience professionnelle à temps plein (30 heures par semaine ou équivalent à temps partiel) avez-vous acquis hors CMM ?		
4.4	Si vous avez étudié au Québec et hors CMM, combien de mois ont duré vos études les plus récentes ?		
4.5	Si vous avez l'intention de vous établir au Québec à l'extérieur du territoire de la CMM, avez-vous un membre de votre famille ¹ ou de celle de votre conjoint(e) qui est citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e), de plus de 18 ans, qui réside dans la même région administrative que celle où vous voulez résider au Québec ?		
4.6	Si vous avez une offre d'emploi validée (OEV) pour un emploi dans votre profession principale, cet emploi se situe-t-il dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ou hors de la CMM ?		

5. Groupe d'âge

5.1	Quel âge avez-vous ?		
-----	----------------------	--	--

Sous-total partie 1

1. Les membres de la famille qui peuvent être considérés sont : mère ou père, fille ou fils et sœur ou frère

Partie 2 – Personne conjointe qui vous accompagne (épouse ou époux, conjointe ou conjoint de fait)

1. Connaissance du français		
 Veuillez consulter l'Annexe 1 du formulaire pour comprendre comment remplir cette section.		
1.1	Évaluation de la compétence en français à l'oral	
	Compréhension orale	
	Expression orale	
1.2	Évaluation de la compétence en français à l'écrit	
	Compréhension écrite	
	Expression écrite	
2. Scolarité et expérience de travail au Québec		
2.1	Quel est le niveau de scolarité le plus élevé complété de la personne conjointe qui vous accompagne ?	
2.2	La personne conjointe qui vous accompagne a-t-elle obtenu un diplôme du Québec ? Si oui, quel est son diplôme le plus élevé obtenu au Québec ?	
2.3	Combien de mois d'expérience professionnelle à temps plein (30 heures par semaine ou équivalent à temps partiel) la personne conjointe qui vous accompagne a-t-elle acquis au Québec au cours des cinq dernières années ?	
3. Groupe d'âge		
3.1	Quel est l'âge de la personne conjointe qui vous accompagne dans votre projet d'immigration ?	
Sous-total partie 2		
Pointage total (parties 1 et 2)		

Comment remplir la section pour chacune des compétences en français

Vous pouvez déclarer votre connaissance du français par différents moyens, pour chaque compétence. Référez-vous à la page Web [Démontrer votre connaissance du français dans le cadre du PSTQ](#) pour plus de détails.

Si vous détenez un test ou un diplôme d'évaluation du français datant de deux ans ou moins, indiquez les résultats obtenus pour chacune des compétences.

- Si votre test ou diplôme n'évalue pas toutes les compétences, vous pouvez présenter les résultats d'un autre test ou diplôme datant de deux ans ou moins ;
- Si vous détenez plusieurs tests ou diplômes, présentez le plus récent en premier ;
- Vous devez ajouter les résultats de votre test ou diplôme selon les [tableaux de correspondance des résultats](#) suivis du niveau obtenu selon [l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français](#).

Si vous ne détenez pas de test ou de diplôme d'évaluation du français ou si une ou plusieurs des compétences en français ne sont pas évaluées :

- Vous pouvez ajouter un des diplômes d'études secondaires acceptés par le Ministère. Pour plus de détails, référez-vous à la page Web [Démontrer votre connaissance du français dans le cadre du PSTQ](#).

Si votre profession principale correspond à une profession inscrite dans la Liste des professions réglementées du Ministère et que vous ne possédez aucun des documents énumérés précédemment ou si vous n'avez pas de résultat pour certaines de vos compétences en français :

- Vous pouvez ajouter un des documents acceptés par le Ministère et fournis par un ordre professionnel :
 - permis régulier d'exercice d'un ordre professionnel au Québec valide ou échu depuis deux ans ou moins,
 - attestation qui prouve que vous avez réussi l'examen de français de l'Office québécois de la langue française (OQLF) pour les ordres professionnels datant de deux ans ou moins.

La connaissance du français est une condition de sélection dans trois des quatre volets du PSTQ. Par conséquent, votre déclaration concernant la connaissance du français est importante pour être considérée lors des exercices d'invitation.